REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 8 NOVEMBRE 2016 à 20 h

L'an deux mille seize et le mardi huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DEPUYDT, Maire.

Etaient Présents: Raymond DEPUYDT, Marie-Laure CAPITAIN, Jacky BRIERRE, Olivier VARIN, Josette ROUGET, Christine COLAMARTINO, Maryse DEPUYDT, Nadine MORLEC, Céline PIROELLE.

Absents excusés : Vincent BOIVIN, Christian LEBAIL

Madame Maryse DEPUYDT a été élue secrétaire.

Convocations adressées le 2 novembre 2016.

ORDRE DU JOUR:

- Etude pour la protection du captage du Moulin des Fées
- Contrat de maitrise d'œuvre et de coordination S.P.S. pour les travaux de l'Eglise
- Demande de subvention de l'Etat pour des travaux de sécurisation du Centre de Loisirs
- Vente d'un Terrain « Crot aux Boucs »
- Demande d'admission en non-valeur
- Schéma Directeur d'Assainissement : résultat de la consultation
- Affaires diverses

ETUDE POUR LA PROTECTION DU CAPTAGE DU MOULIN DES FEES

Le conseil Municipal sollicite l'institution d'une commission intercommunale d'aménagement foncier sur le captage du Moulin des Fées et est favorable à la conduite d'une étude préalable à cet aménagement.

CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DE COORDINATION POUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE

CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE ACTE D'ENGAGEMENT

ARCHITECTE EGLISE Restauration Générale 4ème Tranche

Le Conseil Municipal de CARISEY,

VU sa délibération en date du 22/04/1996 adoptant le projet de restauration générale de l'Eglise Notre Dame et Saint Vincent,

VU sa délibération 2016-013 en date du 12/04/2016 adoptant le projet de restauration 4ème Tranche,

VU le contrat de maîtrise d'œuvre-acte d'engagement présenté par Monsieur LERICHE Antoine, demeurant 226, rue Grande à 77300 FONTAINEBLEAU,

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat présenté par Monsieur LERICHE Antoine Architecte pour un montant de 23 940.00 € H.T.

CONTRAT DE MISSION DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE

ARCHITECTE EGLISE Restauration Générale 4ème Tranche

Le Conseil Municipal de CARISEY,

VU sa délibération en date du 22/04/1996 adoptant le projet de restauration générale de l'Eglise Notre Dame et Saint Vincent,

VU sa délibération 2016-013 en date du 12/04/2016 adoptant le projet de restauration 4ème Tranche,

VU le contrat de mission de coordination sécurité et protection de la santé présenté par Monsieur LERICHE Antoine, demeurant 226, rue Grande à 77300 FONTAINEBLEAU,

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat présenté par Monsieur LERICHE Antoine Architecte pour un montant de 2 500.00 € H.T.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION POUR LA SECURISATION DU CENTRE DE LOISIRS

Le Maire rappelle qu'à la suite des attaques terroristes de novembre 2015, il a été demandé aux communes de renforcer leur vigilance dans le cadre de la posture Vigipirate. La commune sollicite donc une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation au taux de 80 % auprès des services de l'Etat afin d'entreprendre des travaux de sécurisation périmétrique et volumétrique des locaux du Centre de Loisirs.

VENTE D'UN TERRAIN « CROT AUX BOUCS »

Une première parcelle va être vendue prochainement à un couple, locataire actuellement à Carisey, qui souhaite faire construire.

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a d'ores et déjà demandé 2 devis pour la voirie.

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR

Un certain nombre de sommes non réglées à la perception depuis plusieurs années demeurent dans les comptes de la commune. Afin de solder ces impayés, le conseil municipal donne son accord afin d'effectuer une demande d'admission en non valeur.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Mme VERGRIETE de l'Agence Technique départementale a effectué l'analyse des offres afin de choisir le bureau d'études en vue de réaliser le diagnostic d'assainissement.

Parmi les sept offres reçues en mairie, une notation des critères « Prix » et « Technique » a été appliquée.

L'entreprise retenue est la Société SEGI - 91090 LISSES pour un devis d'un montant HT de 33 426 €.

AFFAIRES DIVERSES

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du nouveau découpage des Communauté de Communes, notre commune dépendra désormais d'un point de vue administratif de l'Auxerrois et sera donc rattachée à la Préfecture d'Auxerre.

Un devis pour la pose des jeux a été établi par le C.A.T et s'élève à 1 983,85 €.

Mr Bruno CANOVAZ possède 2 terrains sur le finage de Carisey et est vendeur. Une réflexion est à l'étude afin de déterminer l'opportunité pour la commune d'acheter ces terrains.

Le Maire informe le Conseil des démarches entreprises afin de reprendre possession d'un des logements du 16 Grande Rue abandonné par un locataire indélicat.

INTERVENTION DES CONSEILLERS

Olivier VARIN demande pourquoi la rue d'En Haut reste allumée toute la nuit. Le Maire lui répond qu'après renseignements pris auprès de l'entreprise CITEA chargée de l'entretien du réseau, le dysfonctionnement est dû au système d'allumage « Vauchard » qui doit être changé.

Marie-Laure CAPITAIN souhaite être remplacée à la Commission Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays Chablisien.

Maryse DEPUYDT informe le conseil municipal que l'UNA de Flogny la Chapelle se regroupe actuellement avec les secteurs de Tonnerre, Ancy le Franc et Cruzy le Châtel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,